

**LISTE DES DÉCISIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
12 MARS 2024 – SIÈGE SOCIAL DE LA ZONE DE SECOURS**

PRESENTS :


Monsieur Philippe METTENS, Président du Collège et du Conseil ;
Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Brigitte AUBERT, Aurélien BRABANT, Michel CASTERMAN, Pascal DE HANDSCHUTTER, Gauthier DUDANT, Carine DE SAINT MARTIN, Bruno LEFEBVRE, Vincent PALERMO ;
Monsieur Serge HUSTACHE, Représentant provincial, en qualité d'observateur ;

Major Julien GILLET, Commandant de Zone f.f. ;
Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire de Zone ;

Monsieur Florent BOTTE, comptable spécial, invité en tant qu'expert ;
Madame Laurence LEFEBVRE, adjointe au comptable spécial, invitée en tant qu'experte.

- Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.
- Point 2. Prestations impayées - Exécution des contraintes.
- Point 3. Ratification des bons de commande.
- Point 4. Ordonnancement des mandats.
- Point 5. Redevances sur les prestations opérationnelles de la Zone de Secours - Proposition d'adaptation.
- Point 6. Octroi de la gratuité dans le cadre d'une visite de prévention pour une récolte de fonds pour enfant malade - Prise de position (octroi de la gratuité).
- Point 7. Acquisition d'appareil de test d'haleine – Avis favorable.
- Point 8. Installation d'un PIT et d'une ambulance organisée par la Croix Rouge à Tournai - Information.
- Point 9. Leasing vélo en faveur des membres du personnel - Accord de principe.
- Point 10. Assistance en justice d'un membre du personnel - Approbation.
- Point 11. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans le secteur privé et en tant qu'indépendant d'un membre du personnel - Approbation.
- Point 12. Promotion barémique d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Points 13- 48. Promotions par avancement de grade au grade de caporal – Fixation du traitement.
- Points 49-63. Allocations pour diplôme - Octroi.
- Point 64. Report d'heures de congé annuel de vacances de l'année 2023 à 2024.
- Points 65-66. Congés pour interruption de carrière - Approbation.
- Points 67-68. Congés parentaux - Approbation.
- Point 69. Mise en disponibilité pour maladie d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Point 70. Régime disciplinaire – Audition et prise de position relative à la sanction.
- Point 71. Poursuite de carrière au-delà de la limite d'âge réglementaire - Prise de position.
- Point 72. Cessation de fonction d'un membre du personnel professionnel et réintégration en tant que membre du personnel volontaire.

Pour le collège de zone,


Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de zone


Julien GILLET
Commandant de zone


Philippe METTENS
Président de zone

